



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E100558

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2027

ÉDITÉ LE

02/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/02/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/02/2011  
20 000

Raison sociale : SARL ECO-SYSTEME CONSTRUCTION

20 RUE MASSENET  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE 53015223000021

Siret : 530 152 230 00039

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 81 15975

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-210104

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-210104

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 06 85 40 51 04

Fax :

Portable : 06 85 40 51 04

Site Internet : <http://www.ecosystemeconstruction.com>

E-mail : [contact@ecosystemeconstruction.com](mailto:contact@ecosystemeconstruction.com)

Responsabilité légale :

ABEL ADRIEN CHARLES CO-GÉRANT / PFLIMLIN EMMANUEL GÉRANT(E)  
ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / RODDE SYLVAIN YVES CO-GÉRANT

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Couvreur,Électricien,Menuisier)	27/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	27/06/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/06/2023
o Fenêtres de toit	27/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	27/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/06/2023
o Isolation des combles perdus	27/06/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	27/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.